

Diffuser ses jeux vidéo auprès d'un public anglophone, et en faire la promotion avec des outils de communication adaptés à la culture locale

SE DÉVELOPPER SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

PROPOSITION COMMERCIALE D'ADAPTATION DE VOS CONTENUS



ESTELLE - TRADUCTRICE ANGLAIS <> FRANÇAIS

Synthèse de votre projet

Votre société MégaJeux Company est un studio indépendant qui édite des jeux vidéo de grande qualité. Vous venez de réaliser une levée de fonds afin de vous développer sur le marché Nord-Américain. Pour l'instant, vos 5 jeux n'existent qu'en français, et toute leur communication est également adressée à une cible francophone.

Vous n'avez que peu de temps pour adapter :

- l'intégralité des jeux, du français vers l'anglais,
- traduire votre site internet et vos fiches de jeux,
- traduire et adapter vos profils sur les réseaux sociaux en modifiant vos publications existantes pour y ajouter une version en anglais.

Vos nouveaux investisseurs souhaiteraient lancer cette commercialisation internationale dans les 6 mois, en préparant déjà ce lancement à l'aide des réseaux sociaux (dès que possible).

Votre société est basée à Bordeaux et éprouve des difficultés à trouver un profil à la fois anglophone et francophone, pouvant adapter vos références et éléments culturels depuis le français vers l'anglais des Etats-Unis.

Nos solutions préconisées :

- un accompagnement régulier et individualisé par un traducteur, mis en place dès que possible, pour combler tous les besoins en traduction-adaptation de votre entreprise dans les délais impartis.
- l'externalisation auprès d'un prestataire unique pour construire un glossaire des termes employés et traduire de façon fluide
- le recours à un traducteur bilingue dans les deux langues, ayant une connaissance des marchés français et américain.
- la rédaction d'un contenu promotionnel directement adressé à votre cible américaine, en préparation du lancement.
- la mise en place d'un rétro-planning avec les échéances de traduction et la rédaction de contenus, jusqu'au lancement.

Notre offre :

- une traduction des jeux vidéo à 0,20€ le mot, faisant l'objet de contrats individuels pour chaque jeu réalisé
- la traduction du site internet complet à 2800€ (280€ par page, 10 pages au total dont les fiches produits)
- un forfait d'accompagnement pour traduire les contenus du blog et des profils des réseaux sociaux, et rédiger le contenu en Anglais à 1200€/mois pour 8 heures par semaine (environ 3-4 traductions de publications et articles).

Mon profil :

Estelle Traduction est une SARL au capital de 3000€ que j'ai créée en 2006.

Passionné par les jeux vidéo et les langues étrangères, je viens d'une famille franco-américaine et maîtrise aussi bien le français que l'anglais. Grâce à ma connaissance des deux cultures, je propose une adaptation fluide, de qualité, qui préservera l'esprit de vos œuvres. Freelance à temps complet, je suis disponible pour des projets à long terme et des urgences ponctuelles.

Estelle Traduction
123 rue du Pont
75015 Paris

Tél : 01 83 43 45 71
Siret : 82007041300020
RCS Paris
N°TVA : FR820070413

Contact : Estelle Lijour
Mail : estelle@traduction.com

DEVIS N° 00456
Date d'émission : 09/09/2024

Megajoux company
123 rue des Champs
54321 Longlaville
N° Siret : 34410327000130

Contact : M. Dupont
Mail : l.dupont@megajoux.com
Tel : 03 49 62 89 20

Devis valable 30 jours

Référence	Désignation	Quantité	Prix U HT	Montant HT	TVA %
TJ	Traduction jeux vidéo (32000 mots)	32000	0,20€	6400€	20
TS	Traduction site internet (10 pages)	10	280€	2800€	20
AC	Accompagnement mensuel (6mois)	6	1200€	7200€	20

Total HT	16400€
Total TVA 10%	0€
Total TVA 20%	3280€
Total TTC	19680€
Acompte	5904€
Solde	13776€

Nos références bancaires :

Bénéficiaire : Estelle Traduction

Domiciliation : Banque LCL, LCL Paris

IBAN : FR76 3000 3 037 060 002 700 090 000

BIC : BPLMFR2M

Règlement

- Date limite : 30% Acompte à la signature du devis, le solde 30j après la livraison des traductions
- Mode : Virement
- En cas de retard de paiement, application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € selon l'article D. 441-5 du code du commerce.

Bon pour accord le :
Signature